

Le **spectacle vivant** regroupe le théâtre, la danse, le cabaret, le cirque, l'improvisation ou encore les arts de la rue... Artistes, techniciens et administratifs se partagent les emplois. Mais le statut d'**intermittent du spectacle** qui leur est commun est très fragile (cf site **Afdas**). La précarisation touche souvent les artistes et malgré leur talent, il leur faut courir les auditions pour décrocher un rôle. En résumé, le spectacle vivant suscite de plus en plus de vocations, bien plus que le nombre d'emplois disponibles.

### 1) Un métier, une multitude de compétences :

#### ❖ Les métiers des arts du spectacle :

- **LES ARTISTES** : comédien, artiste de cirque, marionnettiste, conteur, cascadeur, metteur en scène, scénariste...
- **L'EQUIPE TECHNIQUE** : accessoiriste, costumier, décorateur scénographe, machiniste, maquilleur et coiffeur perruquier, technicien de décor, pyrotechnicien, régisseur lumière, régisseur son, régisseur général ...
- **LES GESTIONNAIRES** : programmeur, tourneur, producteur..

#### ❖ Où travailler ?

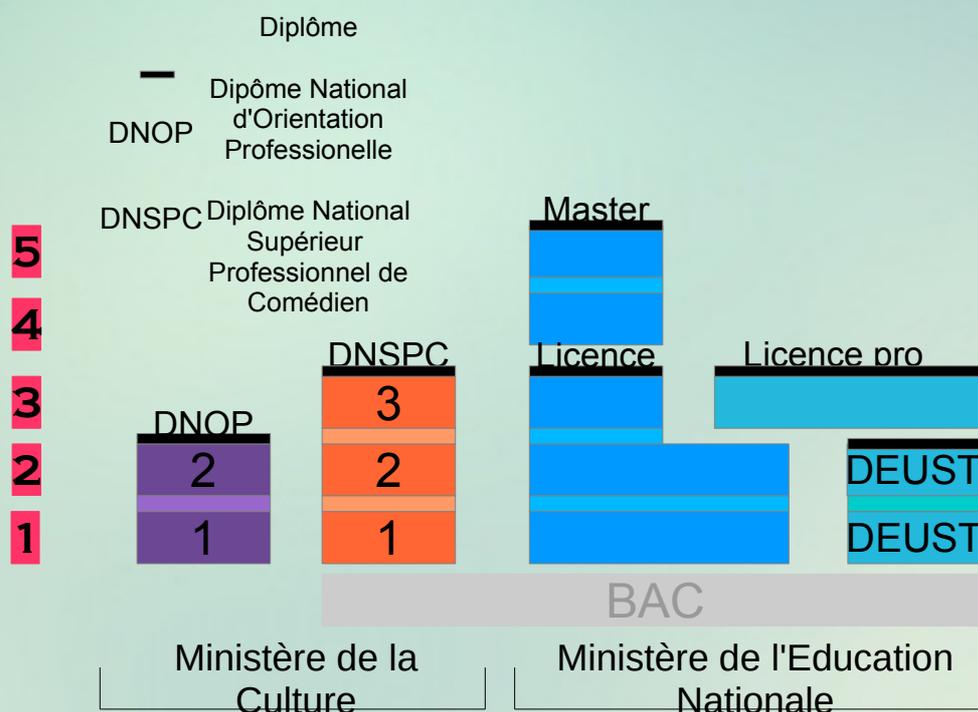
- Dans les **théâtres nationaux** (financés par l'Etat) : ces établissements disposent d'une équipe permanente de techniciens et d'administratifs, mais rares sont ceux qui s'appuient sur une équipe artistique complètement intégrée. Seul le **théâtre de la comédie française** dispose d'une troupe permanente.
- Il existe aussi **33 centres dramatiques nationaux et centres régionaux**, subventionnés par l'Etat et les collectivités territoriales avec à leur tête un metteur en scène nommé par le ministère de la culture et un équipe administrative et technique permanente.
- Surtout dans des **petites compagnies** : le spectacle vivant est composé d'une myriade de petites structures, organisées en compagnies qui ne comptent, la plupart du temps, pas plus d'un ou deux salariés. Ces compagnies montent des spectacles itinérants qu'elles diffusent dans des lieux très divers : scènes nationales, théâtres privés, festivals, mais également cabarets, bars, associations de quartier... Ces compagnies disposent la plupart du temps de moyens financiers limités. **Fonctionnant avec une dizaine d'artistes, la polyvalence y est de règle : les artistes prennent bien souvent également en charge les aspects techniques et administratifs.**

## → Pour aller plus loin :

- Pour le statut d'intermittent : <https://www.afdas.com/>
- Pour découvrir les métiers : [www.onisep.fr](http://www.onisep.fr)
- Centre de Formation Professionnelle aux Techniques de Spectacles [www.cfpts.com](http://www.cfpts.com)
- Annuaire de formations par alternance dans les métiers du spectacle : [www.alternance-spectacle.fr](http://www.alternance-spectacle.fr)
- Ministère de la Culture : <http://www.culturecommunication.gouv.fr>

## 2) Les études :

### Légende :



Il n'y a pas besoin de diplôme pour devenir artiste, mais le passage par une école ou un conservatoire sera un plus et permettra d'acquérir des compétences et de commencer à tisser le réseau professionnel, si important pour s'insérer.

**4 grands types de filières permettent de préparer un diplôme en lien avec le théâtre. Il n'y a pas de bon ou de mauvais parcours, chacun devra trouver le sien. Il est possible de mixer les filières, de cumuler les diplômes.**

### ❖ l'Université :

Les formations universitaires sont un **bon compromis** pour ceux qui souhaitent se lancer dans le monde professionnel du théâtre. Plus abordables financièrement que les écoles de théâtre elles s'adressent davantage à des étudiants souhaitant **travailler dans les coulisses** (métiers de l'enseignement, de la production, de la critique, de la mise en scène...). Ces formations offrent aux étudiants

une solide **culture générale et des connaissances théoriques** sur le théâtre, son histoire, son fonctionnement administratif...A cela s'ajoute des **expériences pratiques**, artistiques et techniques. Du bac+2 au bac+5, des formations très généralistes (licence) aux formations plus professionnalisantes (DEUST), chacun peut y trouver une formation adaptée à son profil. L'admission se fait le plus souvent sur dossier, une spécialité ou une option théâtre est un atout non négligeable.

**Ex :**

- **DEUST Formation de base aux métiers du théâtre** – Université d'Aix Marseille
- **Licence Arts Lettres Langues mention études théâtrales** – Université de Montaigne à Bordeaux ( 55 places)
- **Licence pro Arts Lettres Langues activités culturelles et artistiques spécialité encadrement d'ateliers de pratiques théâtrales** – Université de la Sorbonne Nouvelle à Paris
- **Master Arts Lettres Langues mention théâtre spécialité théâtre en création** - Université de la Sorbonne Nouvelle à Paris

❖ **Les Ecoles Supérieures d'Art Dramatique (Après le bac)**

Ces écoles préparent au **Diplôme National Supérieur Professionnel de Comédien (DNSPC)** en **3 ans**. L'enseignement dispensé repose sur 4 piliers : **l'interprétation, les enseignements techniques, la culture générale et théâtrale, la préparation au métier de comédien**. L'admission se fait sur concours et est très sélective, plus encore pour les filles. Celles-ci représentent 2/3 des inscrits aux concours et la parité est souvent de mise dans les écoles.

➤ Le Conservatoire National Supérieur d'Art Dramatique de Paris (CNSAD) :

Le DNSPC est délivré en même temps que la licence arts du spectacle théâtral de l'université de Paris 8 Vincennes saint-Denis.

Conditions d'accès au concours :

- De 18 à 26 ans
- 1 an de formation théâtrale intensive minimum (en conservatoires ou dans un cours privé reconnu par le CNSAD – cf liste)
- Bac

Le concours comprend trois épreuves dites premier, deuxième et troisième tours. Les candidats sont tenus de préparer 4 scènes différentes répondant à des critères précis.

Les candidats ne peuvent se présenter plus de 5 fois au concours.

➔ Cf <http://www.cnsad.fr/1.aspx>

➤ L'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Techniques du Théâtre de Lyon (ENSAT) :

L'école prépare au DNSPC ainsi qu'aux métiers du spectacle vivant (dramaturge, éclairagiste, metteur en scène..).

Suivant les concours les conditions d'accès sont différentes. Les candidats doivent avoir plus de 18 ans et moins de 25 ans, ils peuvent se présenter aux concours autant de fois qu'ils le souhaitent tant qu'ils sont dans la limite d'âge imposé.

Pour le parcours acteur, il faut être titulaire du baccalauréat et justifier d'au moins une année de pratique théâtrale (en conservatoire ou en cours privé reconnus par l'ENSATT)

➔ Cf <http://www.ensatt.fr/>

- L'Ecole Supérieure d'Art Dramatique au Théâtre National de Strasbourg (TNS) :

L'admission au TNS se fait par un concours spécifique à chaque section (Jeu, Mise en scène-Dramaturgie, Régie-techniques du spectacle, Scénographie-costumes). Les élèves suivent une formation de trois ans durant laquelle ils alternent entre des cours, des stages, et des travaux collectifs dirigés par des artistes en exercice. À l'issue du concours d'entrée, un groupe (promotion) est composé de 10 à 12 élèves acteurs, de 4 à 6 élèves régisseurs, de 2 à 4 élèves scénographes, de 2 à 4 élèves metteurs en scène ou dramaturges. Pour se présenter au concours « Jeu », par exemple, le baccalauréat ou une équivalence est demandé. Pour cette spécialité, l'âge de 18 ans est requis et une pratique théâtrale d'au moins une année est demandée (en conservatoire ou en cours privé reconnu par le TNS).

➔ Cf <http://www.tns.fr/>

- Les Ecoles Nationales de Théâtre :

**Ecole du Centre Dramatique de Saint-Etienne.** L'école est située dans le théâtre de la ville. Pour intégrer le CDNSE, les candidats devront effectuer un stage probatoire, en plus des épreuves d'audition. Une dizaine d'étudiants sont admis chaque année.

**Ecole Nationale du Théâtre de Bretagne (Rennes).** Sur 700 candidats, le TNB n'en n'accepte que 15. Très sélective, la formation s'effectue en 3 ans.

**Ecole Régionale d'Acteurs de Cannes.** Le concours de l'ERAC est ouvert aux bacheliers pouvant justifier d'une formation initiale en théâtre.

**Ecole Supérieure d'Arts Dramatiques de la Ville de Paris** Les candidats âgés de 18 à 27 ans doivent justifier d'au moins un an de pratique dans une école agréée. Seuls 16 élèves sont admis au terme du stage probatoire.

**Ecole Supérieure d'Arts Dramatiques du théâtre du Nord Pas de Calais.** Pour se présenter à ce concours, les candidats doivent être âgés de 25 ans au maximum. Ils doivent également justifier d'une formation initiale en théâtre.

**Ecole Supérieure de Théâtre d'Aquitaine (Bordeaux).** Pour se présenter au concours, il faut être titulaire du baccalauréat ou d'une équivalence et avoir 18 ans. Une pratique théâtrale en conservatoire ou cours privé est demandée.

**Ecole Nationale Supérieure d'Art Dramatique de Montpellier.** Les candidats doivent avoir entre 18 et 26 ans. Le niveau baccalauréat est requis. Les candidats doivent également avoir suivi une formation initiale.

## **Ex de cumul de diplômes : DNSPC + Licence**

### **❖ Les Conservatoires (Avant le bac)**

Les conservatoires à rayonnement régional (CRR) ou départemental (CRD) constituent la première étape dans la formation d'un comédien. Les frais de scolarité sont peu élevés. Le recrutement se fait sur audition ou concours. Les conservatoires délivrent le Diplôme National d'Orientation Professionnelle d'art dramatique (DNOP). C'est un diplôme de niveau IV, il a une valeur nationale. Il se substitue progressivement au Diplôme d'Études Théâtrales (DET). Il s'agit d'une formation en vue d'une orientation professionnelle. Pour entrer dans le cycle à orientation professionnelle qui dure 2 ans (au bout duquel le DNOP est obtenu), il faut avoir entre 18, justifier d'au moins d'une année de pratique théâtrale et réussir un examen d'entrée.

Le conservatoire de Bordeaux propose un cursus « théâtre ».

➔ <http://www.bordeaux.fr/p63952/conservatoire-de-bordeaux>

### **❖ Les Ecoles privées :**

Professionnels comme anciens élèves s'accordent à dire que dans "le milieu des écoles privées, tout dépend de la reconnaissance de l'école au sein de la profession". Toutefois, deux noms reviennent souvent : le Cours Florent et le Cours Simon. Pour accéder à ces cours, le baccalauréat n'est pas exigé mais il faut avoir 18 ans. Le cursus de formation professionnelle dure 3 ans. Se renseigner avant de se lancer dans cette direction. Chaque cours a sa particularité et ses méthodes, liées souvent à la personnalité de son fondateur.

<http://www.coursflorent.fr/>

<http://www.cours-simon.com/>

A La Rochelle, le Théâtre du Ballon Rouge propose un cours privé d'art dramatique.